

---

# Rapport : CA 2023 BP 2024

---

## 1. Compte administratif, compte de gestion et reprise des Résultats 2023

### COMPTE ADMINISTRATIF 2023

#### Exécution du budget 2023

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses de l'exercice	1 634 026,67 €	404 975,59 €
Recettes de l'exercice	1 572 493,35 €	487 753,18 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-61 533,32€</b>	<b>82 777,59 €</b>
Report cumulé des exercices précédents	596 370,31 €	35 324,02 €
<b>Résultat cumulé au 31/12/2023</b>	<b>534 836,99 €</b>	<b>118 101,61 €</b>

Restes à réaliser en dépenses	170 067,33 €
Restes à réaliser en recettes	163 731,31 €

#### Dépenses de fonctionnement

Chap/art.	Libellé	BP 2023	CA 2023
011	Charges à caractère général	912 919.38 €	426 302.72 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 020 500.00 €	968 250.57 €
65	Autres charges de gestion courante	100 050.00 €	85 334.83 €
66	Charges financières	4 652.00 €	3 559.83 €
022	Dépenses imprévues	5 500.00 €	-
023	Virement à la section d'investissement	80 708.48 €	-
68	Dotations aux amortissements et provisions	150 578.72 €	150 578.72 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 274 908.58 €</b>	<b>1 634 026.67 €</b>

En 2023, les charges de fonctionnement (EDF, chauffage, assurances...) s'élèvent à 210 424,19€.

Les charges de chauffage ont fortement augmenté ces 2 dernières années, la tonne de granulé en 02/2022 coûtait 287 € en décembre 2022, 690 € et en janvier 2023 540 €. En décembre 2023, elle est redescendue à 380 €.

Les charges de personnel correspondent à une équipe de 23 agents (la CM signalétique est arrivée en octobre et le CM OPAH en novembre).

Les indemnités versées au Président et aux 3 vice-présidents s'élèvent à 34 750 €.

La cotisation à la fédération des PNR est de 14 212 € (dont la cotisation Valeur Parc de 1 900 €).

Le programme d'actions représente 262 993 €. Un report de 44 053 € en 2024 est à prévoir. Environ 77% du budget a été consommé.

#### Recettes de fonctionnement

Chap/art.	Libellé	BP 2023	CA 2023
013	Atténuations de charges	-	14 125.29 €
70	Produits divers	11 500.00 €	18 629.58 €
<b>74</b>	<b>Cotisations statutaires</b>	<b>650 338.00 €</b>	<b>648 524.55 €</b>
7472	Région	300 000.00 €	300 000.00 €
7473	Département	171 000.00 €	171 000.00 €
74748	Communes	78 880.00 €	78 118.95 €
74758	EPCI	100 458.00 €	99 405.60 €
<b>74</b>	<b>Financement des Actions</b>	<b>907 784.48 €</b>	<b>783 246.69 €</b>
74718	Etat	189 761.54 €	169 502.37 €
7472	Région	359 289.74 €	335 013.03 €
7477	Budget communautaire et fonds structurels	178 347.20 €	135 201.37 €
7478	Autres organismes (rte life et agence de l'eau)	96 160.00 €	104 327.25 €
74758	Autres organismes publics	84 226.00 €	39 202.67 €
75	Redevances pour concessions, brevet, marque...	5 150.00 €	4 201.45 €
777	Amortissement subventions d'investissement	103 765.79 €	103 765.79 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 678 538.27 €</b>	<b>1 572 493.35 €</b>
002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté-Budget annexe	1 619.80 €	-
002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté	594 750.51 €	-
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>2 274 908.58 €</b>	<b>1 572 493.35 €</b>

Les recettes de fonctionnement correspondent aux cotisations statutaires et aux subventions liées aux actions. Les cotisations statutaires s'élèvent à 648 524,55 € réparties de la façon suivante :

- Région Grand-Est 300 000 € (forfaitaire),
- Département des Ardennes 171 000 € (forfaitaire),
- Des Communautés de communes 1,40 €/habitant,
- Des communes 1 €/habitant,

- La Ville-Porte 0,15 €/habitant.

## Le financement des actions :

- L'Etat : l'ingénierie 140 000 €, la Veille-écologique 10 000 €, le financement des postes CM signalétique et OPAH 8 058,79 €, opération Trame Verte et Bleue 6 000 €...
- La Région Grand-Est : le Programme d'actions 107 390 €, la Réserve naturelle régionale de Bois-en-Val 12 047,84 €, Natura 2000 115 795,98 €, évaluation de la charte 25 000 €, interparcs 34 095 €, poste habitat/énergie 40 348 €...
- FEDER : Natura 2000 84 467,65 €, la Réserve naturelle régionale de Bois-en-Val 20 079,73 €...
- FEADER (Leader) : 38 521,74 €,
- Les agences de l'eau : animation zones humides et agriculture 50 125 €, projet Trame Verte et Bleue 48 268 €,
- RTE : partenariat 10 000 €,
- EPCI : poste Habitat/Energie et OPAH 28 256 €,
- Charleville-Mézières : la Réserve naturelle régionale de Bois-en-Val 4 030 €,
- Interparc Education à l'environnement (EEDD) : 7 026 €

## Autres recettes :

- La cotisation des marqués Parc s'élève à 950 €
- Le loyer ONF 4 200 €
- Le remboursement sur rémunérations (*chapitre 013/article 6419*) 14 125 €

Le Parc a bénéficié d'une prime inflation de 39 181 € versée en 2022 et 2023.

### Dépenses d'investissement

Chap/art.	Libellé	Budget 2023	CA 2023	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles	251 063 €	142 283,51 €	46 951,49 €
204	Subventions d'équipement versées	106 871,48 €	12 203,48 €	92 718,59 €
21	Immobilisations corporelles	259 837,92 €	118 160,23 €	12 397,25 €
23	2314-Constructions sur sol d'autrui	29 348.00 €	-	-
458112	Opérations pour tiers (action TVB)	70 000.00 €	-	-
458113	Opérations pour tiers (interparc com)	30 000.00 €	12 000.00 €	18 000.00 €
1641	Emprunt-Remboursement du capital	7 881.00 €	7880.24 €	-
020	Dépenses imprévues	2 500.00 €	-	-

1322	Subventions d'investissement	15 416.50 €	-	-
040/139	Amortissement subventions	103 765.79 €	103 765.79 €	-
041	Opérations patrimoniales	8 682.34 €	8 682.34 €	
<b>TOTAL</b>		<b>885 366.03 €</b>	<b>404 975.59 €</b>	<b>170 067.33 €</b>

Les dépenses d'investissement sont principalement des dépenses liées aux actions. 33% du programme d'actions a été réalisé budgétairement, une enveloppe de 211 056,40 € est reportée en 2024 (aménagement du sentier des Vieilles Forges 83 600 €, les subventions pour l'acquisition de chambre froide 19 830.40 €, le site internet 25 000 €, interparc communication 35 848 €...)

La prestation d'accompagnement pour la révision de la charte (article 2088) s'élève à 129 015 €, 82 063,51 € ont déjà été réglés le solde de 46 951,49 € a été placé en RAR.

Les appels à projet biodiversité ont été attribués dans leur totalité, 11 375 € ont été payés, 14 481 € sont placés en RAR.

L'appel à projet signalétique a été attribué à hauteur de 6 987 € (RAR), 7 413 € sont reportés en 2024.

Les 68 250 € attribués pour la cuisine centrale ont été placés en RAR, un premier versement devrait avoir lieu au premier trimestre 2024.

#### Recettes d'investissement

Chap/art.	Libellé	Budget 2023	CA 2023	Restes à réaliser
10222	FCTVA N-2	12 741.00 €	12 741.46 €	-
1311	Etat	6 338.34 €	2 400.00 €	13 600.00 €
1312	Région Grand-Est	424 859.74 €	230 541.00 €	86 064.40 €
1314	Commune de Charleville-Mézières	310.00 €	310.00 €	-
1317	Europe	53 623.39 €	32 499.66 €	20 232.76 €
1318	Agences de l'eau	4 000.00 €	2 000.00 €	1 467.25 €
13158	Groupement de collectivités	14 200.00 €	-	12 366.90 €
458	Opérations d'investissement compte de tiers	94 000.00 €	48 000.00 €	30 000.00 €
4582112	Opération Trame Verte et Bleue	64 000.00 €	48 000.00 €	-
4582113	Interparc communication	30 000.00 €	-	30 000.00 €

021	Virement section de fonctionnement	80 708.48 €	-	-
041/2033		8 682.34 €	8 682.34 €	-
041/28	Amortissement des immobilisations	150 578.72 €	150 578.72 €	-
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>850 042.01 €</b>	<b>487 753.18 €</b>	<b>163 731.31 €</b>
001	Excédent d'investissement-Budget annexe	266.40 €	-	-
001	Excédent d'investissement N-1	35 057.62 €	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>885 366.03 €</b>	<b>487 753.18 €</b>	<b>163 731.31 €</b>

Les recettes d'investissement correspondent aux financements du Programme d'actions. La Région Grand-Est verse une avance de 50% au démarrage des actions.

## Bilan des actions 2023

### Axe 1 : Diversifier l'activité économique en valorisant durablement les ressources du territoire

#### 1ère orientation : Valoriser de manière durable les ressources du territoire

Nom de l'Action	Description de l'action	Bilan 2023	
		Montant	%
Interparc Filière bois	Poursuite de l'appel à projets (APD, PRO)	29 348 €	100%
Sentier	Aménagement d'un sentier pédagogique et pose et installation d'un kiosque sur un sentier accessible au niveau du lac des Vieilles Forges.	0 €	Report 2024
Projet Sylvicole Territorial	Finalisation et animation du Projet Sylvicole Territorial du territoire du Parc - communication liée	Pas de budget en 2023	
Animation du Projet Alimentaire Territorial	Analyse et étude de la logistique des produits locaux entre producteurs, professionnels, restauration collective, commerces/points de vente	Budget 2024	
	Formation auprès des producteurs sur la détermination des prix de vente	1 200 €	100%
	Outils de sensibilisation et de communication autour des produits locaux (affiches explicatives pour les producteurs sur leur prix de vente et décomposition...)	289 €	14%
	Réaliser un évènement (ciné débat/séminaire/visite...) incitant à réfléchir ensemble à travailler autrement, vers des pratiques agro-environnementales, élevage à l'herbe, autonomie alimentaire sur la ferme,	Annulé - Pas de budget	
Développement de la filière venaison	Valorisation des produits de la venaison à travers l'élaboration de cartes postale de recettes ou autres outils de communication	5 129 €	100%
	Appel à projet auprès des sociétés de chasse pour l'acquisition de chambres froides	19 830 €	100%

Pilotage de l'AAP Trame Verte et Bleue	Travaux de plantations (haies, bosquets, vergers, prairies fleuries, etc.)	0 €	Report 2024
	Restauration des zones humides ordinaires	0 €	Report 2024
	Maintien des prairies naturelles - Collectif agriculteurs	15 000 €	100%
	Etude de faisabilité pour la création de passages à faune sur le territoire du Parc	28 452 €	100%
	Communication et sensibilisation	2 435 €	35%
Vergers conservatoires	Organiser 2 ateliers "Taille et greffe au verger"	500 €	100%
	Acquisition d'une remorque pour transporter le pressoir	1 843 €	90%
	Impression, fourniture et pose de panneaux pédagogiques pour les vergers conservatoires du territoire	4 960 €	100%

## 2ème orientation : Faire du tourisme un nouvel axe de développement économique

Nom de l'Action	Description de l'action	Bilan 2023	
		Montant	%
Destination verte	Outils de communication pour concilier sports nature et patrimoine naturel tout en développant l'image écotouristique de la destination : carte vtt-ffc, carte enduro vtt, carte vtt transfrontalier, guide touristique ...	4 800 €	107%
Organiser les activités de pleine nature	Observatoire de l'itinérance douce (licences, provision matériel) Bombes à craie Gestion espace VTT-FFC n°136	2 354 €	46%
Quiétude Attitude	Maintenance du site web dont évolution du calendrier des dates de chasse	960 €	87%

## Axe 2 : Révéler et préserver la richesse des patrimoines naturels et paysagers et accompagner les mutations environnementales

### 3ème orientation : Faire apprécier la richesse des milieux naturels

Nom de l'Action	Description de l'action	Bilan 2023	
		Montant	%
Veille écologique du territoire	Inventaire du Triton crêté (stage de 6 mois) + acquisition de matériel pour la réalisation des inventaires	6 154 €	100%
Réserve Naturelle Régionale de Bois en Val	Co gérer la RNR de Bois en Val : réaliser les suivis écologique, le suivi des travaux, les animations et la communication de la Réserve	12 858 €	99%
AAP Biodiversité ordinaire	Favoriser les "petits projets" liés à la biodiversité ordinaire auprès des communes du Parc (plantation, petit équipement, prairies fleuries, nichoirs, etc) -> subvention aux Collectivités	10 300 €	100%
Aménagement des blockhaus en faveur des populations de chiroptères (convention Parc/OFB)	Travaux d'aménagement de 3 blockhaus en faveur des populations de chiroptères	24 000 €	100%
	Communication - création et pose de panneaux d'informations à proximité des sites aménagés	10 000 €	100%
Animation générale des sites Natura 2000	Mise à jour du Docob "Pelouses, rochers et buxaie de la Point de Givel"	80 075 €	80%

Sensibilisation et information des publics Natura 2000	Conception, diffusion d'un bulletin d'information annuel (l'Arduinna)		
	Conception, réalisation et pose de panneaux d'information		
	Animations grand public (sorties nature, animations canoë, ciné-débats...) et scolaires		
	Rédition de documents et outils pédagogiques (guides pédagogiques, jeu de 7 familles...)		
	Outils de sensibilisation Quiétude attitude (banderoles de matérialisation des zones, affiches, posters,...)		
Suivi des habitats et des espèces Natura 2000	Mise en place de placettes de suivis des ilots de sénescence et des habitats prioritaires forestiers (achat de matériel)		
	Achat de matériel pour réalisation des suivis de la qualité de l'eau et des niveaux de nappes sur les tourbières		
	Quiétude attitude (matériel : cadenas, chaînes, rubalise, peinture...)		
	Suivi des populations des Nacré de la Bistorte et Damier de la succise/Inventaire des populations de Flambé		
	Acquisition de matériel dans le cadre du suivi de l'efficacité des mesures de gestion sur les pelouses calcaires à Aubrives (AMI Natura 2000 - convention Parc/OFB)		

#### 4ème orientation : Préserver et gérer le patrimoine paysager

Nom de l'Action	Description de l'action	Bilan 2023	
		Montant	%
Conseil en aménagement et en paysage		Pas de budget	
Signalétique - SIL - Communication	Impression du Guide des devantures		0%

#### 5ème orientation : Favoriser une gestion économe des ressources

Nom de l'Action	Description de l'action	Bilan 2023	
		Montant	%
Suivi de la qualité de l'eau	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le Conseil Départemental des Ardennes dans le cadre du suivi et de l'élaboration d'un programme d'actions pour améliorer la qualité de l'eau des grands lacs Acquisition de matériel (canoë-kayak gonflable, gonfleur...sonde multi paramètres...)	4 334 €	100%
Animation foncière sur les zones humides remarquables	Travail en partenariat avec le CEN pour favoriser l'acquisition ou le conventionnement de zones humides remarquables, principalement sur les territoires de Ardennes Thiérache et du Marais de Secheval	Pas de budget en 2023	

#### Axe 3 : Agir en faveur de l'identité et de la qualité de vie des Ardennes en impulsant des partenariats solidaires

#### 6ème orientation : Conforter la qualité des offres de services et d'habitat

Nom de l'Action	Description de l'action	Bilan 2023	
		Montant	%
Habitat et architecture	Conseils en habitat	1 905 €	95%
Mise en œuvre de l'OPAH et de l'accompagnement France Rénov	Journée de formation et/ou de sensibilisation aux matériaux biosourcés, à l'éco construction et/ou l'autorénovation ... Communication auprès du grand public	3 668 €	73%
Résidence d'Architectes - Interparcs	Création d'une résidence d'architecte ou de paysagiste en interparc Grand Est	12 367 €	87%

**7ème orientation : Animer le territoire et fédérer les publics autour de l'identité locale**

Nom de l'Action	Description de l'action	Bilan 2023	
		Montant	%
Marque Valeurs Parc et circuits courts	Animer la Marque (y compris réflexion au marquage d'autres filières), réalisation des audits, organiser des événements promotionnels et créer des outils de communication (campagne photos des nouveaux marqués...)	3 896 €	65%
Animations de découverte - Rendez-vous du Parc	Coordonner les animations de découverte Organiser, coordonner, éditer un support de promotion des rendez-vous avec le Parc	5 908 €	100%
Parc web 3.0	Journal numérique - facebook Live et Série de vidéos	4 550 €	100%
	Référencement des actualités	2 640 €	88%
	Conception d'un nouveau site Internet	Report en 2024	
Charte graphique du Parc	Création des outils de communication - Charte graphique du Parc	25 200 €	100%
InterParcs Communication	Poursuite photothèque - Acquisition de photos faune, flore et paysages - Support "Transition dans les Parcs" Etude de notoriété à l'échelle des 6 Parcs	87 547 €	59%
Destination Parc	Impression et diffusion de supports de communication (Publication et goodies) - Presse Événementiel, dont Rencontres avec le Parc - Conférence - Projection	7 866 €	52%
Interventions en milieu scolaire	Stratégie éducative à destination des scolaires Animations et poste d'animateur	30 000 €	100%

**8ème orientation : Favoriser les échanges et la coopération entre les acteurs du territoire**

**9ème orientation : Dynamiser les échanges extérieurs au territoire**

Nom de l'Action	Description de l'action	Bilan 2023	
		Montant	%
Evaluation de la Charte du Parc	Evaluation de la Charte - Concertation et écriture de l'Avant projet de Charte - Animation et communication - Temps forts avec les élus et acteurs du territoire	153 347 €	76%
Matinales du Parc	1/2 journée mensuelle de formation pour les Collectivités (élus et techniciens) sur les sujets traités par le Parc (signalétique, biodiversité, TVB, fleurissement, Trame noire ...)	Pas de budget en 2023	
Equipement informatique, téléphonie et matériel Maison du Parc		4 153 €	35%

## 2. Budget Primitif 2024

### Dépenses de fonctionnement

Chap/art.	Libellé	Budget 2023	BP 2024
011	Charges à caractère général	912 919.38 €	959 940.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 020 500.00 €	1 116 576.00 €
65	Autres charges de gestion courante	100 050.00 €	98 930.00 €
66	Charges financières	4 652.00 €	3 550.00 €
022	Dépenses imprévues	5 500.00 €	0.00 €
023	Virement à la section d'investissement	80 708.48 €	0.00 €
042/68	Opérations d'ordre de transferts entre section	150 578.72 €	179 679.04 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 274 908.58 €</b>	<b>2 358 675.04 €</b>

#### Les charges de structure

Réparties sur l'ensemble des chapitres, elles s'élèvent à 243 300 €.

Elles regroupent entre autres :

- les frais de chauffage, granulés 18 000 € et maintenance 6 000 €,
- d'électricité 5 000 €,
- d'entretien des locaux 16 000 €,
- d'assurance 23 000 €,
- les licences 25 000 €,
- la cotisation à la fédération des Parcs 15 000 €,
- d'affranchissement 5 000 €
- de formations 8 000 €,
- ...

#### Les charges de personnel au chapitre 012

D'un montant de 1 116 576 € pour une équipe de 23 agents :

une directrice, une responsable administrative et financière, une assistante administrative, un agent d'accueil, une assistante en communication, des chargés de missions environnement,

Natura 2000 (2 agents), forêt, aménagement, tourisme, paysage, Habitat/Energie, OPAH, LEADER (2 agents), zones humides, agriculture, signalétique, évaluation, TVB, éducation au territoire et un animateur nature.

Il n'est pas prévu de création de postes en 2024.

Les agents bénéficient d'un abonnement au CNAS (4 876 €).

La cotisation à la médecine du travail s'élève à 3 000 €.

Les indemnités des élus imputées au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » s'élèvent à 40 000 €.

Le Programme d'action : Le Programme d'actions 2024 s'élève à 366 360 € auquel s'ajoute les actions 2023 reportées pour 44 053 €.

Le programme d'actions est réalisé en fonction **des grands axes stratégiques de la Charte du Parc** :

	Budget Actions 2024	
	Fonct.	Invest.
<b>Axe 1 : Diversifier l'activité économique en valorisant durablement les ressources du territoire</b>		
1ère orientation : Valoriser de manière durable les ressources du territoire	8 700 €	219 000 €
2ème orientation : Faire du tourisme un nouvel axe de développement économique	50 582 €	29 000 €
<b>Axe 2 : Révéler et préserver la richesse des patrimoines naturels et paysagers et accompagner les mutations environnementales</b>		
3ème orientation : Faire apprécier la richesse des milieux naturels	73 256 €	40 145 €
4ème orientation : Préserver et gérer le patrimoine paysager	3 000 €	20 000 €
5ème orientation : Favoriser une gestion économe des ressources	4 800 €	
<b>Axe 3 : Agir en faveur de l'identité et de la qualité de vie des Ardennes en impulsant des partenariats solidaires</b>		
6ème orientation : Conforter la qualité des offres de services et d'habitat	102 840 €	19 000 €
7ème orientation : Animer le territoire et fédérer les publics autour de l'identité locale	121 182 €	15 000 €
8ème orientation : Favoriser les échanges et la coopération entre les acteurs du territoire	23 000 €	105 000 €
9ème orientation : Dynamiser les échanges extérieurs au territoire		

Les dépenses sont réparties sur le chapitre 011 « Charges à caractères générales » pour 398 983 € et le chapitre 65 « autres charges de gestion courantes » pour 10 430 €.

A noter que la provision pour risques de 58 100 € votée les années précédentes est toujours d'actualité. Une reprise n'est pas envisagée.

## Recettes de fonctionnement

Chap/art.	Libellé	Budget 2023	BP 2024
<b>70</b>	<b>Produits divers</b>	<b>11 500.00 €</b>	<b>14 600.00 €</b>
<b>74</b>	<b>Cotisations statutaires</b>	<b>650 338.00 €</b>	<b>738 417.94 €</b>
7472	Région	300 000.00 €	360 000.00 €
7473	Département	171 000.00 €	171 000.00 €
74748	Communes	78 880.00 €	108 012.94 €
74758	Communauté de communes	100 458.00 €	99 405.00 €
<b>74</b>	<b>Financement des Actions</b>	<b>907 784.48 €</b>	<b>970 836.50 €</b>
74718	Etat	189 761.54 €	224 814.72 €
7472	Région	359 289.74 €	294 465.68 €
74758	Autres organismes publics	84 226.00 €	113 966.00 €
7477	Budget communautaire et fonds structurels	178 347.20 €	245 186.10 €
7478	Autres organismes privés	96 160.00 €	92 404.00 €
<b>75</b>	<b>Redevances pour concessions, brevet, marque...</b>	<b>5 150.00 €</b>	<b>5 150.00 €</b>
<b>777</b>	<b>Subventions d'investissement (DAP)</b>	<b>103 765.79 €</b>	<b>94 834.29 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 678 538.27 €</b>	<b>1 823 838.73 €</b>
002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté	596 370.31 €	534 836.31 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>2 274 908.58 €</b>	<b>2 358 675.04 €</b>

Les recettes de fonctionnement correspondent aux cotisations et aux subventions liées au programme d'actions 2024.

Les cotisations statutaires :

Organisme	Cotisation	Observation
Région Grand Est	360 000 €	Forfaitaire
Département des Ardennes	171 000 €	Forfaitaire
Communes (92)	99 405 €	1,40 € / habitant
Ville-porte	8 607 €	0,21 € / habitant
EPCI	99 405 €	1,40 € / habitant
<b>TOTAL</b>	<b>738 417€</b>	

Les subventions pour le PA 2024 s'élèvent à 330 975 € auxquelles s'ajoute un report 2023 de 38 579 €. Soit un Programme d'actions subventionnés à hauteur de 89% en fonctionnement.

La DREAL verse en 2024, 150 000 € pour l'ingénierie et l'action veille écologique.  
Les postes sont subventionnés à hauteur de 40% soit environ 446 058 €.

### Dépenses d'investissement

Chap/art.	Libellé	Budget 2023	BP 2024
1641	Emprunt-Remboursement du capital	7 881.00 €	8 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	251 063.00 €	277 799.49 €
204	Subventions d'équipement versées	106 871.48 €	147 503.59 €
21	Immobilisations corporelles	259 837.92 €	173 763.59 €
23	Construction en cours	29 348.00 €	122 948.00 €
4581-12	Opérations pour compte de tiers	70 000.00 €	180 000.00 €
4581-13	Opérations pour compte de tiers	30 000.00 €	18 000.00 €
020	Dépenses imprévues	2 500.00 €	0.00 €
040	139-Amortissement subventions	103 765.79 €	94 834.29 €
040	Opérations patrimoniales	8 682.34 €	0.00 €
1322	Annulation de titre sur exercice antérieur	15 416.50 €	0.00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>885 366.03 €</b>	<b>1 022 848.96 €</b>

Il est prévu en 2024, le renouvellement du serveur et d'équipement informatique (PC portable...) pour 32 847 € (dont report 2023 de 7 847 €).

Les dépenses d'investissement correspondent à 507 145 € pour le Programme d'actions 2024 et le report d'actions 2023 pour environ 211 056 € auxquelles s'ajoute les restes à réaliser pour 170 067,33 €.

A noter que les dépenses au 4581-12 correspondent à l'action Trame verte bleue dont une autorisation de programme a été validée en Comité syndical le 2 février 2023 et au 4581-13 à l'action interparc communication.

Au 1641, le remboursement du prêt à moyen terme pour 8 000 €.

### Recettes d'investissement

Chap/art.	Libellé	Budget 2023	BP 2024
10222	FCTVA N-2	12 741.00 €	18 387.00 €
1311	Etat	6 338.34 €	13 745.00 €
1312	Région Grand-Est	424 859.74 €	462 269.40 €
1313	Département	0.00 €	1 000.00 €
1314	Communes	310.00 €	0.00 €
1317	Europe	53 623.39 €	48 832.76 €
13158	EPCI-PNR	14 200.00 €	12 366.90 €
1318	Autres organismes	4 000.00 €	13 467.25 €
4582-12	Opération pour Tiers-Trame verte et Bleue	64 000.00 €	125 000.00 €
4582-13	Opération pour Tiers-Interparc communication	30 000.00 €	30 000.00 €
021	Virement section de fonctionnement	80 708.48 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	8 682.34 €	0.00 €
041	28-Amortissement des immobilisations	150 578.72 €	179 679.04 €
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>850 042.01 €</b>	<b>904 747.35 €</b>
001	Excédent d'investissement N-1	35 324.02 €	118 101.61 €
<b>TOTAL</b>		<b>885 366.03 €</b>	<b>1 022 848.96 €</b>

Les recettes d'investissement correspondent :

- A 18 387 € de FCTVA (sur les dépenses 2022),
- Aux restes à réaliser pour 163 731,31 €,
- Aux subventions pour le programme d'actions 2024 pour 416 595 € et aux reports 2023 pour environ 126 355 €,

Le Programme d'actions est subventionné à hauteur de 75% en investissement.

Le programme d'actions en fonctionnement et en investissement s'élève à 1 134 614 €. Il est financé à hauteur de 80%.

Répartition du financement du Programme d'actions en fonctionnement et en investissement :

Financiers	Montant	%
REGION GE- Programme d'actions	334 214 €	29%
REGION GE-autres fonds-Natura 2000-Interparc-Life	299 353 €	26.4%
DREAL	10 000 €	0.9%
FEDER	69 937 €	6.2%
FEADER	25 600 €	2.3%
Agences de l'eau	15 840 €	1.4%
TVB	57 000 €	5.0%
OFB	145 €	0.0%
Département des Ardennes	1 000 €	0.1%
Charleville-Mézières	575 €	0.1%
Etat-FNADT	36 834 €	3.2%
EPCI	62 006 €	5.5%
<b>TOTAL subventions</b>	<b>912 504 €</b>	<b>80%</b>
<b>PNRA-Autofinancement</b>	<b>222 476 €</b>	<b>20%</b>

Fait à Renwez, le 26 mars 2024  
Le Président, Guillaume MARECHAL



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue official stamp. The stamp is rectangular and contains the text 'Parc naturel régional des Ardennes' in a stylized font, with a small logo of a tree and a bird above the text.